

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2013**

**PRESENTS** : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER Adjoints,  
Damien JASPARD, Pierre MAUCOURT, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND-DELAÎTRE, Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES** : Nathalie SIEFERT-BERTRAND.

**ABSENTS NON EXCUSES** : NEANT.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose au Conseil d'accueillir Messieurs François LESPAGNOL, Président et THUILLIERE, technicien du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille souhaitant présenter aux Elus l'identité, le rôle et les objectifs de cette structure en informant que la Commune de Marieulles faisant partie du périmètre ainsi délimité.

La présentation ainsi effectuée, les membres du Conseil remercie vivement les intervenants.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 21 Mars 2013 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Robert ADAM est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil :

- le retrait du point 3 portant sur l'intégration »Impasse du Chardon Bleu » Haganis ;
- l'ajout d'un point portant sur la désaffectation du bâtiment communal 70, rue des Vignerons à Vezon

à l'ordre du jour, ce qu'il accepte à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **2013 /04/01. DEPARTEMENT : ADHESION « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE »**

Monsieur le Maire fait part au Conseil à l'initiative du Conseil Général de la création d'une nouvelle structure entre le Département, les Communes et les EPCI du territoire qui adhèrent ou adhéreront aux statuts un Etablissement Public Administratif (EPA) dénommé : « Moselle Agence Technique » destiné à apporter aux Collectivités Territoriales et EPCI qui le demandent une assistance technique pour réaliser ou faire réaliser études et travaux dans les domaines définis.

Monsieur le Maire présente ainsi le projet de statuts au Conseil et propose d'y adhérer.

Après discussion, le Conseil Municipal, sollicite de plus amples informations et reporte la décision lors d'un prochain conseil.

#### **2013 /04/02. TRAVAUX MAIRIE DE MARIEULLES**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la mairie, Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Jacky MERY chargé de ce dossier.

Il fait part au Conseil des travaux nécessaires à réaliser en présentant les devis sollicités estimés à environ 70 000 € HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser ces travaux, d'affecter toutes ces dépenses au budget investissement.

**2013 /04/03. BATIMENT COMMUNAL 70 RUE DES VIGNERONS A VEZON**

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil son souhait de vendre ce bâtiment.*

*Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*

- *sollicite la désaffectation de ce bâtiment ;*
- *décide la mise en vente de la propriété communale ;*
- *décide la publication dans la presse.*

- DIVERS** :
- *Cérémonie du 8 Mai se déroulera à Marieulles en collaboration avec l'Union Nationale des Anciens Combattants de la Section d'Augny.*
  - *Nouveau délégataire du service public d'eau potable VEOLIA EAU pour une durée de 6 ans.*
  - *Sortie des Aînés prévue fin Juin.*
  - *FEP : - bilan des manifestations ;*
    - *réflexions sur le devenir du foyer : gestion – entretien, etc...*

*Après un tour de table, la séance est levée.*

*Marieulles, le 23 Avril 2013*

*Le Maire,*

*P.MUEL*